

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP OUEST HERAULT
9 AV PIERRE VERDIER CS 10564
34537 BEZIERS CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 14 69 517 608 160

Référence de l'avis : 22 34 0200145 29

Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN

34410 SERIGNAN

Numéro FIP : 340 79 39 4856038789 3 A

Numéro de rôle : 017

Date d'établissement : 29/07/2022

Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 34035

THOMAS THIBAUT
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

SIP OUEST HERAULT
SAID LITTORAL
2 RUE DE LA CITRINE
CS 30001
34300 AGDE

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme à payer

9 585,00 €

Date limite de paiement : 15/09/2022

Vous devez payer cette somme par un des moyens suivants :

- sur impots.gouv.fr en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous guider ;
- en utilisant le code ci-dessous avec votre smartphone ou votre tablette.

Flashcode

Flashez ce code avec l'application « Impots.gouv » pour payer par smartphone ou tablette.



Plus d'informations dans la notice de cet avis.

Sur impots.gouv.fr, accédez à votre espace particulier pour :
télécharger et imprimer votre avis d'impôt,
effectuer vos démarches et consulter votre situation fiscale,
et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

Avis d'impôt

N° fiscal : 14 69 517 608 160

Impôt sur la fortune immobilière 2022

Feuillet n° : 1 / 1

DETAIL DU PATRIMOINE IMMOBILIER**En détention directe**

Résidence principale

Autres biens non bâtis

En détention indirecteFraction de la valeur des parts ou actions
représentatives des immeubles**Montant
déclaré**

189 000

116 000

2 019 200

**Montant
retenu**

189 000

116 000

2 019 200

Total de l'actif**Total du passif****PATRIMOINE NET IMPOSABLE****2 324 200****12 062****2 312 138****IMPOT SUR LA FORTUNE IMMOBILIERE (1)****9 585****IMPOT SUR LA FORTUNE IMMOBILIERE A PAYER****9 585**

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt sur la fortune immobilière, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R*190-1 et R*196-1 du livre des procédures fiscales).

Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail, sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux règles définissant ce traitement, ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en œuvre et l'explicitation de vos droits en la matière, en consultant impots.gouv.fr, rubrique « ouverture des données publiques de la DGFIP ».

Les informations recueillies pour l'impôt sur la fortune immobilière font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel, mis en œuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy 75772 PARIS). Pour toutes informations sur la protection de vos données personnelles, consultez la politique de confidentialité accessible depuis la page internet suivante : <https://www.impots.gouv.fr/portail/confidentialite-informations-personnelles>.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant, ainsi que d'un droit à la limitation du traitement. Pour exercer vos droits vous pouvez adresser votre demande au centre des finances publiques ou à l'adresse suivante : donnees-personnelles-mes-droits@dgifp.finances.gouv.fr. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.